

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 71 (1926)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Procédés de stratégie défensive  
**Autor:** Knapp, Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-340972>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXI<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 10

Octobre 1926

## Procédés de stratégie défensive.

Dans l'*Allgemeine schweizerische Militärzeitung* de septembre 1926, le colonel Paul Knapp a relevé la proposition de détachements défensifs avancés que le colonel R. de Diesbach a formulée dans son étude sur *L'évolution nécessaire de notre stratégie* (*Revue mil. suisse*, mars 1926. Trad. all. dans l'*Allg. schweiz. Militärzeitung*, mai 1926). Nous pensons intéresser les lecteurs en traduisant à leur intention les paragraphes que le colonel Knapp, après quelques considérations générales, consacre spécialement à l'objet en cause. Son article est intitulé: *Gedanken zu den Artikeln des Herrn Obersten von Diesbach*.

Je me permets de présenter maintenant quelques réflexions sur les propositions du colonel de Diesbach. J'excepte celle d'augmenter l'aviation de chasse, ce qui va de soi.

Le colonel de Diesbach propose de former dans chaque régiment d'infanterie une compagnie d'élite, composée de bons tireurs et munie de 24 fusils-mitrailleurs. La mission principale de cette unité serait la petite guerre contre les flancs et les arrières de l'envahisseur.

Je voudrais poser à ce sujet les questions de principe suivantes : Est-il sage de prélever sur notre infanterie 10% des meilleurs éléments ? Est-il probable que ceux-ci puissent remplir leur mission ? Les services que rendront ces enfants-perdus — car il faut les compter comme perdus — seront-ils tels que leur perte se justifie ?

Cette dernière question doit être posée, étant donné qu'il est notoire que notre infanterie possède, de moins en moins, d'éléments pareils en surnombre. Je suis un peu pessimiste sous ce rapport et dirai pourquoi.

Notre ennemi connaîtra les points faibles de notre mobilisation et de notre système défensif au moins aussi bien que nous et montera son plan d'attaque en conséquence. Il aura, en outre, l'avantage qu'a tout assaillant de pouvoir choisir

le lieu et le temps de son attaque et de la préparer à loisir. Il ne nous déclarera la guerre que lorsqu'il sera prêt à passer des paroles aux actes. Aucune prescription de la Société des Nations ne l'empêchera de suivre cette règle naturelle.

J'imagine que l'ennemi ne se contentera pas d'envoyer dès le premier jour ses escadres aériennes bombarder nos places d'armes, nos gares et nos usines électriques, de façon à gêner et à ralentir considérablement notre mobilisation. Il cherchera à s'emparer en même temps des entrées principales de notre pays avant que notre défense soit organisée. Les moyens ne lui manqueront pas ; il saura certainement les utiliser.

Des colonnes mobiles, composées d'auto-cannons et auto-mitrailleuses cuirassées, de sapeurs avec du matériel de pontage, de chars d'assaut, etc., franchiront la frontière sur plusieurs points et se hâteront vers leurs objectifs.

Un envahisseur venant de l'ouest cherchera, pour le moins, à atteindre les principaux passages du Jura. Un ennemi venant du sud peut pénétrer profondément dans les Grisons, vers le Gothard ou en Valais.

Que pouvons-nous lui opposer ? Les détachements-frontière, même composés des hommes les plus braves, ne peuvent rien avec le fusil et la mitrailleuse contre des chars d'assaut et des autos blindées. Les destructions de ponts prévues, même si elles réussissent toutes à temps, ne sauraient imposer de longs retards à un adversaire énergique et bien préparé. Sans pessimisme excessif, on doit donc envisager la réussite de pareils raids.

Une action de ce genre pourrait avoir pour nous de graves conséquences. Sans parler de l'effet moral que produirait la progression rapide de l'ennemi et la perte de secteurs importants du territoire national, ne serait-il pas démoralisant au plus haut point de constater l'impuissance absolue de notre couverture contre une attaque de cette sorte ?

Ce serait une grave erreur de croire que la « santé morale » de nos troupes compenserait cette cause d'infériorité et nous permettrait de tenir quand même le coup.

Je ne méconnaiss pas l'importance du facteur moral. Mais

le moral est incontrôlable et personne ne peut garantir qu'il supporte l'épreuve en tous temps. L'histoire nous apprend que les meilleures troupes ont été parfois prises de panique pour des motifs futiles. Combien plus facilement une panique pourrait-elle éclater dans une armée en train de mobiliser ?

Qu'on veuille bien se mettre dans la situation : Déclaration de guerre, attaques aériennes sur les gares, places d'armes et autres points vitaux ; partout l'agitation, les accrocs, la confusion et par-dessus tout la nouvelle : « L'ennemi a pénétré profondément dans le pays en plusieurs points ».

Supposer que dans une situation pareille, le moral du peuple et de l'armée restera bon, c'est presque vouloir l'impossible.

Nous devons, dès le premier moment, opposer à l'ennemi des armes efficaces. C'est la condition préalable qui soutiendra notre moral même dans des circonstances difficiles. Des succès initiaux, fussent-ils de peu d'importance, font des miracles, mais il faut pouvoir les obtenir.

Pour le moment, il n'y a qu'un moyen d'arrêter les chars d'assaut et les autos blindées : l'artillerie. Où en prendre ? L'artillerie de campagne n'est pas disponible. Elle n'aurait probablement pas terminé sa mobilisation et d'ailleurs sa faiblesse numérique interdit d'emblée tout éparpillement. Cette mission pourrait le mieux être confiée à des canons légers sur auto-camions, qui seraient très vite prêts à opérer dans toutes les directions.

Sans prétendre à une compétence spéciale en matière d'artillerie, il me semble que notre artillerie de montagne répondrait à ce but. Ce n'est un mystère pour personne que ses possibilités d'emploi en montagne sont fort restreintes. On considère le remplacement de ses canons par un obusier léger comme urgent.

Par contre, les canons pourraient nous rendre ailleurs d'excellents services. De petits détachements combinés, formés par exemple d'une demi-batterie, de 3 mitrailleuses et de 8 à 10 fusils-mitrailleurs, avec quelques fusiliers et sapeurs, devraient être tenus prêts à être embarqués sur camions, derrière le front menacé. A la première nouvelle d'une incursion, ces

détachements se porteraient à la rencontre de l'ennemi et lui tendraient si possible une embuscade. Mission attrayante pour un officier entreprenant et danger sérieux pour l'envahisseur.

Cette artillerie mobile serait aussi pour les détachements-frontière un appui moral et matériel nécessaire et utile. Elle aurait encore d'autres possibilités. Elle pourrait coopérer à la défense contre avions, accompagner la cavalerie ou les cyclistes, et aussi servir de canons d'infanterie auprès des régiments. Donc, possibilité d'emplois multiples au lieu du discrédit actuel. En conséquence, il me paraît indiqué d'augmenter le nombre de ces pièces, ne serait-ce que pour tenir compte des pertes probables.

Je suis persuadé que de petits détachements de ce genre, formés d'hommes choisis, nous rendraient des services inappréciables. Ils auraient l'avantage d'exiger peu de monde et, en particulier, ce qui a son importance, de ne pas enlever trop de bons éléments à l'infanterie.

Ma proposition revient en somme à un nouvel armement de notre artillerie de montagne. Comme il s'agirait principalement d'achat de canons et de munitions, le coût ne saurait être extraordinaire. Les canons de montagne actuels ainsi libérés nous permettraient d'organiser une défense vraiment active et de combler d'autres lacunes de notre système défensif.

L'idée d'une défense active est pour nous plaire. Non seulement au point de vue moral, mais parce que, de cette façon, on retarde le plus possible la mise en œuvre des puissants matériels de combat ennemis. Je ne suis cependant pas d'avis que cette défense doive se faire à coups d'épingle, tout au plus gênants pour l'ennemi et attirant des représailles contre l'innocente population civile (voir en Belgique). Il faut frapper fort, mais il faut être armé en conséquence.

Je suis d'accord avec le colonel de Diessbach sur la nécessité d'organiser et d'instruire soigneusement ces détachements dès le temps de paix. Ce devront être des bandes intrépides. Tous ceux qui les constitueront devront se connaître mutuellement et être décidés à marcher ensemble, à la vie et à la mort. Je sais que nous ne serons pas en peine de trouver ces

---

gens-là chez nous. On pourrait déjà exercer leur emploi aux manœuvres et se former ainsi une notion exacte de leur composition et des possibilités de leur emploi.

Depuis la guerre mondiale, nous avons été trop hypnotisés par l'idée de l'artillerie lourde qui nous fait défaut. Sans vouloir contester l'importance de l'artillerie lourde, je voudrais poser la question de savoir si la solution que je propose n'est pas plus urgente.

Si nous sommes une fois convaincus de la nécessité absolue d'une innovation, aucune considération de parlementarisme ou de votation populaire ne doit nous empêcher de réclamer, sans trêve ni repos sa mise à exécution.

Que notre devise soit : Qui ne cède pas, gagne.

Colonel Paul KNAPP.

